TABLEAU ENCYCLOPÉDIQUE ET MÉTHODIQUE DES TROIS RÈGNES DE LA NATURE,

Dédié et présenté a M. NECKER, Ministre d'État, & Directeur Général des Finances.

ERPÉTOLOGIE.

Pierre-Joseph

Par M. l'Abbé Bonnaterre.

Multa hoc primum cognovimus seculo, & multa venientis ævi populus ignota nobis sciet. Senec. lib. 7, quæst. nat. 31.

A PARIS,

Chez PANCKOUCKE, Libraire, Hôtel de Thou, rue des Poitevins.

M. DCC. LXXXIX.

Avec Approbation et Privilége du Roi.

Le corps ridé, mélangé de blanc & de gris : une bande brune sur le dos, longitudinale, & découpée de part & d'autre. (Pl. 6, fig. 7.)

La tête de ce reptile est petite, obtuse, & enfoncée dans la poitrine. Son corps ridé, mais sans verrues, est ovale, & nué de blanc & de gris. Sur le milieu du dos, on voit une bande un peu pâle, dentelée de part & d'autre, qui se prolonge vers l'anus. Les pieds de devant sont garnis de quatre doigts libres, séparés, & sans ongles ; le troisième du côté extérieur est le plus long. Les pieds de derrière ont six doigts également distincts ; le premier doigt extérieur est le plus court, & le second du même côté est le plus long de tous. L'anus du *Bossu* n'est point saillant, comme celui des autres crapauds. La figure que nous donnons ici représente la grandeur naturelle de l'animal ; nous l'avons tirée de l'ouvrage de M. le Comte de la Cepède, qui a fait graver un individu qu'on conserve au Cabinet du Roi. *Linn. s. n.* 355. *Rana Gibbosa Laurent. spec. med.* 27. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quadrup. ovip. p.* 599. *Les Indes orientales.*

* Le C. CALAMITE 16. *B. Calamita B. corpore olivaceo, pustulato : lineâ sulphureâ longitudinali in medio dorso ; tæniâ utrinque flavorubrâ, rivulatâ, laterali.*

Le corps olivâtre & couvert de pustules : une ligne longitudinale, couleur de soufre, sur le milieu du dos ; une bandelette mêlée de jaune & de rouge s'étend, comme par ondulations, de chaque côté du corps. (Pl. 6, fig. 4.)

L'ensemble du corps présente à peu près les mêmes dimensions qu'on observe sur le *crapaud brun* ; mais on trouve des caractères qui le distinguent essentiellement de toutes les autres espèces de ce genre. Son dos est couvert de pustules brunes sur le dos, rouges vers les côtés, d'un rouge pâle près des oreilles, & d'une couleur de chair vers les angles de la gueule, où elles sont groupées. La surface supérieure du corps n'est pas moins diversifiée que la couleur des pustules. Le dos est olivâtre, & marqué, depuis l'extrémité de la mâchoire supérieure jusqu'à l'anus, d'une ligne couleur de soufre ; on observe aussi de chaque côté, depuis l'œil jusqu'à l'origine des cuisses, une bandelette d'une largeur inégale, formant diverses ondulations & une dentelure en ses bords : sa couleur, qui est d'un rouge clair, mélangé de jaune, prend une teinte plus foncée vers les parties inférieures ; les côtés du ventre, les quatre pattes, & le tour de la gueule, sont parsemés de plusieurs taches inégales & olivâtres, sur un fond cendré. Ce crapaud est remarquable, sur-tout par la conformation des pieds ; ceux de devant ont quatre doigts, & ceux de derrière cinq : les uns & les autres sont dépourvus de la membrane intermédiaire, & leur extrémité est garnie d'une peau dure comme la corne. De plus, les pieds de devant ont, à l'endroit qui correspond à la paume de la main, deux espèces de faux ongles, dont le *Calamite* se sert pour grimper. Il court comme les rats, & monte jusqu'à la hauteur de trois pieds, le long des murs, pour regagner sa retraite. Lorsqu'on le tourmente, il lance une liqueur qui a une odeur semblable à celle de la poudre enflammée, mais beaucoup plus forte. Rœsel présume que cet animal est venimeux. *Laur. spec. med. p.* 27.

SECONDE CLASSE.

Reptiles qui ont une queue.

Ier. GENRE.

TORTUE, *Testudo. Linn. s. n.* 350.

Corpus quadrupes, testâ dorsali osseâ, cartilagineâ vel coriaceâ obtectum ; subtùs sterno osseo vestitum.

Caput ovatum, subconicum, sæpè apice rostratum. Collum cylindricum, rugosum.

Oculi laterales prominentes. Maxilla superior inferiore paulò longior. Dentium loco, maxillæ dentato-crenatæ. Aures squamis clausæ.

Testa duabus constat laminis ; superiore scilicet & inferiore. Superior in aliis, fornicis instar, concava ; in quibusdam depressior ; inferior complanata : utraque scutellis instructa.

Pedes quatuor squamosi, unguiculati : in marinis pinniformes ; in palustribus obtusi, indivisi ; in terrestribus verò fissi.

Cauda brevis, conica, basi rugosa, apice dura.

Ova ponunt quæ aut sub arenâ reconduntur, aut aquis ad littora stagnantibus supernatant : ibiquè incubationis cura soli relinquitur. Ex ovo prodeunt perfectissima jam animalia.

Le corps à quatre pattes, revêtu sur le dos d'une écaille osseuse, cartilagineuse, ou semblable à du cuir ; & couvert en dessous d'un plastron osseux.

La tête ovale, conique, quelquefois terminée par un bec. Le cou cylindrique, plissé. Les yeux gros & situés sur les parties latérales de la tête. La mâchoire supérieure un peu plus avancée que celle d'en bas. A la place des dents, les mâchoires crénelées en forme de dentelure. Les oreilles fermées par des écailles.

La couverture qui enveloppe le corps est composée de deux écailles ; l'une supérieure, l'autre inférieure. L'écaille supérieure est concave, comme une espèce de voûte, dans quelques individus ; & moins convexe dans d'autres. L'écaille inférieure est entièrement plate : l'une & l'autre de ces écailles sont garnies de plusieurs pièces.

Quatre pattes écailleuses & armées d'ongles : elles sont en forme de nageoires dans les tortues de mer ; obtuses & ramassées dans les tortues des marais ; divisées en doigts distincts & séparés dans les tortues de terre.

La queue courte, conique, ridée à la base, d'une consistance dure au sommet.

Les tortues pondent des œufs qu'elles cachent dans le sable, ou qu'elles déposent sur la surface des eaux stagnantes : là, ils éclosent sous l'influence du soleil. Les petits sortent tout formés du centre de l'œuf.

* *Espèces qui ont les pieds en forme de nageoires.*

LA TORTUE FRANCHE 1. *T. Mydas T. pedibus pinni-formibus : testâ cordatâ, margine undulatâ : ungulibus palmarum binis ; plantarum solitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace en cœur, & ondée sur ses bords : deux ongles pointus aux pieds de devant ; & un seul à ceux de derrière. (Pl. 3, fig. 2.)

La tête de ce reptile est ovale, convexe en dessus, comprimée par les côtés, en pente, & amincie vers l'extrémité antérieure. Le museau se termine par une saillie arrondie, lisse, composée d'une substance osseuse : les narines, qui sont larges, occupent le milieu de cette convexité. Les yeux sont très-gros, saillans, & ovales. La mâchoire supérieure est beaucoup plus avancée & plus large que l'inférieure. On ne trouve point de dents proprement dites dans la gueule, mais le bord des mâchoires est crénelé en forme de cils. Le cou est nu, alongé, flexible. La carapace, qui a ordinairement quatre ou cinq pieds de long, sur trois ou quatre de large, est en forme de cœur, entourée de lames, dont les plus grandes sont les plus éloignées de la tête ; & qui, terminées à l'extérieur par des lignes courbes, font paroître ce même bord comme ondé : le disque de cette couverture est composé de lames, dont le nombre & la figure varient suivant l'âge, & peut-être suivant le sexe de l'individu. Le plastron est moins dur & plus court que la carapace ; il est garni de vingt-trois ou vingt-quatre pièces disposées sur quatre rangées. Les pieds de devant sont très-alongés, & pourvus de doigts réunis par une membrane. Aux pieds de derrière, le premier doigt, qui est le plus court, est le seul qui soit garni d'un ongle aigu & bien apparent ; le second doigt a un ongle plus petit, plus arrondi ; les trois autres n'en ont que de membraneux & peu sensibles ; tandis qu'aux pieds de devant, les deux doigts intérieurs sont garnis d'ongles aigus ; & les trois autres, d'ongles membraneux. La queue est très-courte, d'une figure conique ; elle est recouverte par la carapace. Lorsque l'animal est dans l'eau, la surface supérieure du corps paroît d'un brun clair, tacheté de jaune. Cette espèce de tortue est

fort commune à l'île de l'Ascension. M. de Saint-Pierre, qui y a passé en mars 1771, à son retour de l'île de France, nous a donné des détails fort interessans sur la manière dont on prend ces animaux. « Nous fûmes, dit-il, » dans la grande anse attendre les tortues. » Nous étions couchés sur le ventre, dans » le plus grand silence. Au moindre bruit, » cet animal se retire. Enfin nous en vîmes » sortir trois des flots ; on les distinguoit » comme des masses noires qui grimpoient » lentement sur le sable du rivage. Nous » courûmes à la première ; mais notre impa- » tience nous la fit manquer : elle redescendit » la pente & se mit à la nage. La seconde » étoit plus avancée & ne put retourner sur » ses pas ; nous la jetâmes sur le dos. Dans » le reste de la nuit & dans la même anse, » nous en tournâmes plus de cinquante, » dont quelques-unes pesoient cinq cents » livres. Le rivage étoit tout creusé de trous, » où elles pondent jusqu'à trois cents œufs » qu'elles recouvrent de sable, où le soleil » les fait éclore..... Sur les dix heures du » matin, la chaloupe vint embarquer les tor- » tues. Comme la lame étoit grosse, elle se » mouilla au large, & avec une corde placée » à terre, en va & vient, elle les tira à elle » l'une après l'autre.

» Cette manœuvre nous occupa toute la » journée. Le soir on remit à la mer les tor- » tues qui nous étoient inutiles. Quand elles » sont long-temps sur le dos, les yeux leur » deviennent rouges comme des cerises, & » leur sortent de la tête. Il y en avoit plu- » sieurs sur le rivage, que d'autres vaisseaux » avoient laissé mourir dans cette situation. » C'est une négligence cruelle ». *Voy. à l'île de France, vol. 2, p. 93 & 96. Linn. s. n.* 350.

a. Selon Linné, on connoît une variété dans cette espèce, dont le caractère distinctif consiste à n'avoir qu'un seul ongle pointu aux pieds de devant & de derrière. *Linn. Amen. Acad.* 1, *p.* 287, *n.* 7.

* La T. ÉCAILLE-VERTE 2. *T. Viridi-squamosa T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, squamis viridibus instructâ : unguibus palmarum binis ; plantarum solitariis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, couverte d'écailles vertes : deux ongles aux pieds de devant ; & un seul à ceux de derrière.

A peine avons-nous des caractères suffisans pour distinguer cette tortue des autres espèces de ce genre. D'après les observations qui ont été communiquées à M. le Comte de la Cepede, il résulte qu'elle a la tête petite, arrondie, & la carapace garnie d'écailles fort minces, très-transparentes, & d'une belle couleur verte : du reste, elle ressemble à la *Tortue-Franche* par sa forme & par ses mœurs. On a remarqué encore qu'elle est constamment plus petite d'environ un quart. Sa chair passe pour un mets très-délicat. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p.* 92. *M. Bomare, Dict. d'Hist. Nat. tom.* 2. *Dampier, tom.* 1, *p.* 11 . *La mer du Sud, le golfe du Mexique, les rivages du Nouveau-Monde, en deçà & en delà de la ligne.*

* La T. CAOUANE 3. *T. Caouana T. pedibus pinni-formibus : testâ ovatâ, margine serratâ ; scutellis mediis posticè acutis : unguibus palmarum plantarumquè binis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, avec des dentelures en ses bords ; les pièces du milieu terminées en pointe : les pieds de devant & ceux de derrière garnis de deux ongles.

Cette espèce surpasse en grandeur la *Tortue-Franche* ; elle en diffère encore par la grosseur de la tête, la grandeur de la gueule, l'alongement & la force de la mâchoire supérieure. Suivant Brown, son cou est épais, couvert d'une peau lâche, ridée, & garnie, de distance en distance, d'écailles calleuses. Le tronc est ovale, revêtu d'une carapace plus large au milieu & plus étroite par derrière, que dans les autres espèces : le contour de cette couverture est garni de lames qui forment, à l'extérieur, une dentelure semblable à celle d'une scie. Le disque est composé de trois rangées longitudinales d'écailles : les pièces de la rangée du milieu se relèvent en bosse, & finissent postérieurement en pointe. Le plastron se termine, du côté de l'anus, par une sorte de bande un peu arrondie par le bout ; il est garni de vingt-deux ou vingt-quatre écailles. Les pieds de devant sont plus longs, mais moins larges que ceux de derrière ; les uns & les autres sont revêtus d'écailles épaisses & pourvus chacun de deux ongles aigus. La queue est courte. Lorsque l'animal est dans l'eau, la carapace paroît jaune, tachetée de noir. On prend des individus qui pèsent jusqu'à quatre cents livres. La *Caouane*, étant plus grande & plus forte

que les autres tortues, a aussi plus de hardiesse & de fierté; elle ose attaquer les jeunes crocodiles, qu'elle mutile facilement. Il est dangereux de l'approcher, parce qu'elle se défend vigoureusement avec ses pattes & sa gueule. Sa chair est coriace, huileuse, rance, filandreuse, & d'un mauvais goût. L'huile qu'elle fournit n'est bonne qu'à brûler. Ses écailles, quoique plus grandes que celles du *caret*, n'ont presque aucune valeur; aussi cette tortue est-elle peu recherchée. *Sloane, voy. aux îles Madères, vol. 2, p. 331. Brown, Hist. de la Jamaïque, p. 465. Cetti, Hist. Nat. des amph. b. de la Sardaigne, p. 13. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. p. 55. Les contrées chaudes de l'ancien & du nouveau Continent, les côtes de la Jamaïque, très-fréquemment dans la Méditerranée, auprès de Cagliari en Sardaigne & de Castel-Sardo, vers le quarante-unième degré de latitude.*

* La T. NASICORNE 4. *T. Nasicornis T. pedibus pinni-formibus: testâ ovatâ, margine serratâ; scutellis lateralibus tuberculatis: unguibus palmarum plantarumquè binis, acuminatis: naso quasi cornuto.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace ovale, dentelée en ses bords; les pièces des rangées latérales garnies d'un tubercule: deux ongles pointus à chacun des pieds de devant & de derrière. (Pl. 3, fig. 3.)

Cette tortue a la tête ovale, un peu convexe en dessus, couverte d'écailles polygones & de différentes figures. Les yeux sont très-gros, saillans, hors de la tête, & ont le regard porté en avant: ces organes sont encore environnés de paupières épaisses, ridées, & mamelonnées. Le museau est court, aigu, garni de pointes, & terminé en dessus par un tubercule d'une substance molle, au milieu duquel les narines sont placées. La mâchoire inférieure est moins avancée; elle finit en pointe relevée vers celle d'en haut, comme on le voit dans la figure qui est placée à côté de celle que nous avons indiquée ci-dessus. Le cou est épais, couvert d'une peau lâche & ridée. Le disque de la carapace est composé de treize pièces, tantôt pentagones, tantôt exagones, disposées sur trois rangées: toutes ces écailles sont relevées en bosse; mais celles des deux rangées latérales se distinguent des autres par une espèce de tubercule qui se dirige vers l'anus. Le contour de la carapace est garni d'environ vingt-quatre à vingt-cinq écailles minces, dentelées en scie. Les quatre pattes sont couvertes d'écailles calleuses, & munies, sur leur bord antérieur, de deux ongles aigus. Les pieds de derrière sont plus arrondis, & moins longs que ceux de devant. La queue est conique, & dépasse un peu l'extrémité de la carapace. La surface supérieure de cette tortue est brune, avec une teinte un peu plus claire sur le milieu du disque: le plastron est jaunâtre. *Gronou, mus. p. 85, n. 69. Edw. pl. 105. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p. 103. La Zone torride, les mers du nouveau Continent.*

* La T. TIRSE 5. *T. Triunguis T. pedibus pinni-formibus, omnibus triunguculatis: testâ orbiculatâ, in medio rugosâ; limbo depressiore, lævi: naribus cylindricis, elevatis.*

Les pieds en forme de nageoires; trois ongles à chaque pied: la carapace arrondie & hérissée d'aspérités dans le centre; aplatie & lisse en ses bords: les narines cylindriques & élevées.

C'est par ces traits caractéristiques que Forskal désigne une espèce de tortue assez rare, qui habite sur les rivages du Nil. Ses pieds sont conformés en nageoires, & munis chacun de trois ongles. Les narines forment une tube cylindrique qui s'élève au dessus de la tête. *Forskal, descript. anim. p. 9.*

La T. CARET 6. *T. Caretta T. pedibus pinni-formibus: testâ cordatâ, margine serratâ; scutellis imbricatis: unguibus palmarum plantarumquè quatuor.*

Les pieds en forme de nageoires: la carapace en cœur, dentelée sur ses bords; les lames disposées à recouvrement: quatre ongles à chacun des pieds de devant, & autant à ceux de derrière. (Pl. 1, fig. 1; & pl. 4, fig. 1.)

Le *Caret* n'est pas aussi grand que la *Tortue-Franche*. Sa tête, son cou, & ses pieds de devant sont plus longs que dans les autres espèces. La mâchoire supérieure avance sur celle d'en bas; & imite, par sa conformation, le bec d'un oiseau de proie: de là vient que les Anglois l'appellent *Bec à faucon*. Suivant Gronou, la carapace est arrondie par devant, pointue par derrière, abaissée, dentée en ses bords, & renflée vers le milieu, où elle forme une légère convexité. Le plastron est arrondi, saillant antérieurement, & terminé par une pointe obtuse: du reste, cette couverture inférieure présente

une surface plane, & couverte, ainsi que la carapace, de lames qui sont comme rongées sur leur bord, & qui se recouvrent comme les ardoises d'un toit. Les écailles du dos sont minces, lisses, & transparentes; celles du disque sont au nombre de treize, & disposées sur trois rangs. On en compte cinq à la rangée intermédiaire; les deux latérales en ont quatre chacune. Le contour de la carapace, qui est beaucoup plus étroit que dans les autres tortues de mer, est composé ordinairement de vingt-cinq écailles. Les pieds ont la forme de nageoires; & sont quelquefois garnis chacun de quatre ongles bien apparens. En général, la couverture supérieure est d'un jaune doré, jaspé de rouge & de blanc, ou d'un brun presque noir. C'est cette espèce qui fournit les belles écailles dont on fait plusieurs bijoux. Ses œufs fournissent un mets délicat. Sa chair a un goût désagréable; on prétend même qu'elle a une forte vertu purgative, qu'elle cause des vomissemens violens, & que ceux qui en ont mangé, sont bientôt couverts de petites tumeurs & attaqués d'une fièvre violente; mais qui opère une crise salutaire, lorsqu'on a assez de vigueur pour résister à l'activité du remède. *Linn. s. n.* 350, *T. Imbricata. Gron. Zooph.* 72. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 105. *Les mers de l'Asie, & les contrées chaudes de l'Amérique.*

La T. LUTH 7. *T. Lyra T. pedibus pinniformibus : testâ ovali, coriaceâ, longitudinaliter quinque-angulatâ : unguibus palmarum plantarumquè nullis.*

Les pieds en forme de nageoires : la carapace ovale, d'une substance qui ressemble à du cuir, & garnie de cinq arêtes longitudinales : point d'ongles aux pieds de devant ni à ceux de derrière.

La carapace de cette tortue fournit un caractère distinctif si bien marqué, qu'il est impossible de ne pas la reconnoître. Cette couverture supérieure n'est point composée d'écailles, comme dans les autres espèces, mais elle consiste dans une peau épaisse, qui, par sa consistance & sa couleur, ressemble à du cuir : elle est convexe, arrondie dans une partie de son contour, relevée par cinq arêtes longitudinales, terminée par derrière en une pointe si aiguë & si alongée, qu'on croiroit voir une seconde queue placée au dessus de la véritable; cependant elle ne s'étend pas assez par devant & par derrière, pour que l'animal puisse mettre sa tête, ses pattes, & sa queue à couvert sous cette armure. Le dessous du corps est aplati & dépourvu de plastron apparent. La machoire inférieure est pointue à son extrémité & recourbée; celle d'en haut est fendue en deux & reçoit le bout de la mâchoire d'en bas. Les pieds de la *tortue Luth* ne sont point garnis d'ongles, suivant quelques Naturalistes; mais M. le Comte de la Cepède a trouvé une membrane en forme d'ongle aux pattes de derrière d'un individu que l'on conserve au Cabinet du Roi. Il a sept pieds trois pouces deux lignes de longueur, sur quatre pieds quatre pouces de large. La tête, les pattes, & la queue sont couvertes d'une peau dure, épaisse, & noirâtre. La carapace d'un animal de cette espèce fut employée, par les Inventeurs de la musique, comme un corps d'instrument, sur lequel ils attachèrent des cordes de boyaux ou de métal, & d'où ils tirèrent des sons harmonieux : aussi la *tortue-Luth* est-elle consacrée à Mercure, que l'on a regardé comme l'Inventeur de la lyre. *Linn. s. n.* 350, *T. Coriacea. M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip. p.* 3. *La Méditerranée, l'Océan, les côtes du Pérou, du Mexique, & la plupart de celles d'Afrique, qui sont sous la Zone torride.*

a. M. Pennant a donné la description & la figure d'une tortue qu'il regarde comme une variété de la précédente; cependant elle diffère du *Luth* par la forme du corps, qui est plus arrondie; par six rangées de tubercules blancs, qui s'étendent depuis le cou jusqu'à l'extrémité de la carapace; & enfin par la longueur des pattes antérieures, qui sont aussi longues que le corps; tandis que celles du *Luth* ne sont à peu près qu'un cinquième de la longueur totale de l'animal. *M. Penn. Transf. philos. vol.* 61, *ann.* 1771.

** *Espèces qui ont les pieds ramassés en forme de plante orbiculaire, comme ceux de l'Eléphant.*

La T. RONDE 8. *T. Orbicularis T. digitis membranâ tectis : testâ orbiculari, planiusculâ; scutellis lævibus, fusco-punctatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace ronde & aplatie; les écailles lisses, & parsemées de très-petites taches brunes. (Pl. 4, fig. 4.)

La tête est ovale, un peu arrondie par dessus, & terminée antérieurement par une pointe forte & aiguë, qui imite une très-petite corne. La peau du cou forme des rides laches & épaisses. La carapace est presque entièrement ronde, sans aucune échancrure à l'une ou l'autre extrémité. Le disque est composé de treize lames, tantôt pentagones, tantôt exagones, distribuées sur trois rangs; quatre aux deux rangées latérales, & cinq à celle du milieu. Toutes ces pièces sont très-unies, & leur couleur, assez claire, est parsemée de petites taches rousses plus ou moins foncées. Les lames du contour sont au nombre de vingt-trois dans deux individus qu'on conserve au Cabinet du Roi. Le plastron est fendu en deux dans sa partie postérieure & recouvert de douze pièces. Les pieds sont ramassés, arrondis; & les doigts, réunis par une membrane commune en plante orbiculaire, ne sont, en quelque sorte, sensibles que par des ongles forts & assez longs : on voit cinq de ces ongles aux pieds de devant & quatre à ceux de derrière. La queue est très-courte. La figure que nous avons donnée a été dessinée sur un individu du Cabinet du Roi; & présente la grandeur naturelle de l'animal, qui a trois pouces neuf lignes de longueur, sur deux pouces cinq lignes de large. Il paroît que la petite tortue qui a servi de modèle, n'avoit pas pris encore tout son accroissement. *Linn. s. n.* 351. *Les eaux douces des pays méridionaux de l'Europe, & de la Prusse.*

LA T. GRECQUE 9. *T. Græca T. digitis membranâ tectis : testâ admodum fornicatâ, margine latissimâ; scutellis striatis, flavo nigroquè marmoratis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace fort bombée & très-épaisse sur son bord : les écailles striées, & marbrées de noir & de jaune. (Pl. 5, fig. 4.)

L'aspect de cet animal a quelque chose de hideux. Sa tête, vue en dessus, est aplatie, triangulaire. Les yeux sont garnis d'une membrane clignotante, & de paupières dont l'inférieure est seulement mobile. Les mâchoires sont fortes & crénelées en forme de dents. Une peau grenue, chargée d'écailles dures, inégales, & d'une couleur brune, recouvre la tête, les trous auditifs, les pattes, & la queue. Dans cette espèce, la carapace est très-bombée. On compte treize écailles, disposées sur trois rangées, dans le disque; & vingt-quatre sur la circonférence. Toutes ces écailles, sur-tout celles de derrière, sont relevées en bosse; & par la manière dont elles sont placées, elles forment des dentelures sur le contour de la carapace. Le plastron est revêtu de douze ou treize pièces. Les pieds de devant & de derrière sont ramassés, unis par une membrane, & couverts d'écailles semblables, par leur conformation, aux ongles, qu'on a peine à distinguer. La surface supérieure de ce reptile est marbrée de noir & de jaune. Sa marche est si lente, qu'elle a passé en proverbe. Dans le temps des amours, les mâles se battent souvent pour la possession libre de leurs femelles. On les voit alors, dit Linné, s'avancer avec courage, quoiqu'avec lenteur, les uns contre les autres, & s'attaquer vivement à coups de tête. La femelle est ordinairement plus grosse que le mâle; & outre ce caractère qui la distingue, elle a encore le plastron tout à fait plat, au lieu que le mâle a le sien concave dans le milieu. M. Cetti a vu, en Sardaigne, un individu de cette espèce, qui pesoit quatre livres, & qui vivoit depuis soixante ans dans une maison, où on le regardoit comme un vieux domestique. *Linn. s. n.* 352. *Les contrées chaudes de l'ancien Continent, la Grèce, l'île de Ceylan & de Bourbon, le Japon, les déserts de l'Afrique, sur-tout la Libie.*

a. M. Arthaud, secrétaire perpétuel du Cercle des Philadelphes, a communiqué à M. le Comte de la Cepède une variété de la *Tortue-grecque*, qui avoit les écailles de la tête, des jambes, & de la queue d'un rouge assez vif. *M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des serp. p.* 488.

LA T. VERMILLON 10. *T. Pusilla T. digitis membranâ tectis : testâ parvâ, rotundâ, variegatâ : protuberantiâ in vertice miniatâ.*

Les doigts couverts d'une membrane : la carapace petite, ronde, panachée de différentes couleurs : une protubérance d'un rouge très-vif sur le sommet de la tête.

Worm a nourri pendant quelque temps une tortue de cette espèce, & en a donné la description. Sa tête a quelque ressemblance avec celle du perroquet; elle est ornée sur le sommet d'une protubérance d'un rouge aussi vif que celui du vermillon, & mélangé de jaune. Le cou est étroit. Le disque de la carapace est garni de trois rangées d'écailles striées sur le contour, ponctuées dans le

centre, & agréablement panachées de noir, de blanc, de pourpre, de verdatre, & de jaune. Lorsque ces plaques s'extorient, on voit à leur place une tache d'un jaune noirâtre. Les écailles du contour sont au nombre de vingt-quatre, selon Linné : la première & la dernière de chaque côté sont les plus petites ; les autres forment des carrés parfaits. Le plastron est blanchâtre & marqué de plusieurs raies transversales, dentelées. Les pieds sont arrondis, revêtus d'écailles ovales qui couvrent les doigs, de manière qu'on n'aperçoit que les ongles : on en compte quatre aux pieds de devant, & autant à ceux de derrière. La queue est mince & longue d'environ deux pouces. La carapace de l'individu que Worm a observé n'avoit que quatre doigts de longueur, & autant de largeur. Quelques Naturalistes ont regardé la tortue qui est décrite & figurée dans Edwards, *pl.* 204, comme la même dont il s'agit ici ; mais il me paroît qu'elle en diffère par des caractères bien opposés. Elle a cinq ongles aux pieds de devant, point de tubercule rouge sur la tête : de plus, elle paroît plus grande que celle qui a été décrite par Worm & par Linné. *Mus. Wormianum*, *p.* 317. *Linn. amphyb. gyllenb. p.* 139. *Les Indes orientales*, *la Virginie.*

LA T. RABOTEUSE 11. *T. Scabra T. digitis membranâ tectis : testâ orbiculari, planiusculâ ; scutellis mediis longitudinaliter carinatis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace arrondie & un peu aplatie ; les écailles du milieu du dos relevées par une arête longitudinale. (Pl. 6, fig. 2.)

Suivant Gronou, la tête de cette petite tortue est en forme de cœur, dont la pointe, qui est aiguë, se dirige en avant. Les yeux sont placés obliquement, comme dans les autres espèces de ce genre. Le cou est plus mince que la tête, & revêtu d'une peau lâche. La carapace est presque ronde, ondée par devant, très-entière en son bord latéral & antérieur, mais inégalement dentelée par derrière. Toutes les écailles qui composent la couverture du dos sont lisses & planes, excepté celles de la rangée du milieu, qui s'élèvent en arête longitudinale. La couverture inférieure est aplatie, festonnée dans sa partie antérieure, & arrondie postérieurement. Les pieds, qui sont couverts d'écailles disposées en recouvrement, ont cinq doigts réunis par une membrane qui forme une espèce de plante orbiculaire. Tous les doigts des pieds de devant ont des ongles longs & crochus ; ceux de derrière n'en ont que quatre : le cinquième doigt n'est qu'indique & n'a point d'ongle. La queue est courte. Le fond de sa couleur est blanchâtre, mélangé de petites lignes & de taches brunes, mais plus larges sur la tête que sur le dos. On voit une tortue de cette espèce au Cabinet du Roi. Cet individu a servi de modèle à la figure que j'ai indiquée : il a près de trois pouces de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, sur environ deux pouces de large. Séba assure que cette tortue ne devient jamais plus grande. *Gron. Zooph* 74. *Linn. s. n.* 351. *M. le C. de la Cepède*, *Hist. des quad. ovip. p.* 161. *Les Indes orientales*, *Amboine*, *la Caroline.*

LA T. DENTELÉE 12. *T. Denticulata T. digitis membranâ tectis : testâ orbiculato-cordatâ, margine eroso ; scutellis exagonis, scabris.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace arrondie en cœur, comme rongée sur le contour ; les écailles lisses & exagones.

Linné a donné une description succincte de cette tortue d'après un individu que Geer avoit reçu de la Virginie : depuis ce temps-là, je ne crois pas qu'aucun Naturaliste ait rien ajouté aux détails qu'on trouve dans le *Système de la Nature.* La carapace est de la grosseur d'un œuf de pintade ; elle est émoussée par devant, dentelée, comme déchirée sur les bords, & composée d'écailles exagones, hérissées de points saillans. Les doigts, au nombre de cinq dans les pieds de devant, & de quatre dans ceux de derrière, ne sont pas séparés les uns des autres ; mais ils se réunissent de manière à former une patte ramassée, arrondie en petit comme celle de l'éléphant. La queue est plus courte que les pieds. La couleur de cette espèce de tortue est d'un blanc sale. *Linn. s. n.* 352. *La Virginie.*

LA T. GÉOMÉTRIQUE 13. *T. Geometrica T. digitis membranâ tectis : testâ admodùm fornicatâ ; scutellis elevatis, medio flavis, flavoque radiatis.*

Les doigts couverts par une membrane : la carapace très-bombée ; les écailles relevées en saillie, jaunes dans le centre, avec des rayons de la même couleur. (Pl. 6, fig. 1.)

Cette

Cette espèce de tortue, considérée relativement à sa conformation extérieure, présente beaucoup de rapports avec la *Grecque*. Sa tête est également triangulaire, mais moins aplatie sur le sommet : la carapace est aussi plus bombée & plus agréablement colorée. On compte treize lames dans le disque & vingt-trois sur la circonférence ; elles sont la plupart exagones, relevées en bosse dans leur milieu, fortement striées, & séparées par des cavités sensibles. La couverture inférieure est composée de treize pièces, & se termine en une pointe aiguë. Les pieds sont revêtus d'une peau couverte de petites écailles, au point que les doigts ne sont pas distingués les uns des autres : leurs extrémités sont seulement indiquées par cinq ongles aigus qu'on trouve aux pieds de devant, & quatre à ceux de derrière. Les couleurs dont cette espèce est variée la rendent très-agréable à la vue. Du centre de l'écaille, qui offre une tache jaune à six côtés, partent plusieurs rayons de la même couleur, qui, en divergeant, vont aboutir à la circonférence. L'éclat du jaune est relevé par la couleur du fond qui est d'un brun obscur. Ce réseau est dessiné avec tant de proportion, qu'on l'a comparé à des figures de géométrie. M. le Comte de la Cepède a décrit un individu de cette espèce, qui a dix pouces de long sur huit de large, & près de quatre pouces d'épaisseur. *Linn. s. n.* 353. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 157. *L'Asie, Madagascar, l'île de l'Ascension, le Cap de Bonne-Espérance.*

a. On a observé que plusieurs *Tortues-Géométriques* différoient entre elles par le nombre & la disposition des rayons jaunes qu'on trouve sur les écailles, & par la convexité des pièces : toutes ces différences constituent sans doute autant de variétés dans cette espèce.

* La T. cendrée 14. *T. Cinerea T. digitis membranâ unitis : testâ ellypticâ, cinereâ, depressâ, lunulis albidis margine variegatâ.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace ellyptique, cendrée, aplatie, ornée sur le contour de lunules blanchâtres, joliment dessinées.

M. Brown est le premier & peut-être le seul Naturaliste qui ait parlé de cette belle tortue qu'on voit au Cabinet de M. Green, Apothicaire de Litchfield. Sa tête est ovale & se termine par un museau obtus. Les yeux sont gros, saillans, & posés sur la partie antérieure & supérieure de la tête. Le cou est de la même longueur que la tête, mais un peu moins épais. La carapace présente la figure d'un bouclier ; elle est garnie dans le milieu de quinze lames disposées sur trois rangées, & de vingt-quatre sur la circonférence. Les cinq pièces de la rangée du milieu sont exagones, excepté la première du côté du cou, qui présente à peu près un carré, dont les deux angles antérieurs sont découpés en lunules, & forment deux écailles qui rentrent dans la circonférence : l'écaille postérieure de la même rangée n'offre que la moitié de l'exagone. Les pieds de devant & ceux de derrière ont cinq doigts garnis d'ongles pointus, & réunis par une membrane intermédiaire. Le fond de sa couleur est gris ou plutôt d'un bleu d'ardoise. La tête est marquée sur le sommet de quatre taches rondes & blanchâtres ; le cou est rayé, dans toute sa longueur, de gris & d'un bleu foncé. Les écailles du disque sont séparées les unes des autres par des lignes blanchâtres ; celles de la circonférence sont ornées de deux espèces de lunules concentriques d'une couleur blanche ; & dans le milieu, d'une raie de la même couleur, dirigée en dehors. Le plastron est ovale & blanchâtre. Les pieds sont gris, ponctués de blanc. L'individu observé par M. Brown a environ deux pouces trois quarts de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue ; la carapace a un pouce onze lignes de large ; & le plastron, un pouce, une ligne ; la queue, huit lignes. On ne connoît point quel est son lieu natal. *Brown, Illust. of. Zool. p.* 115, *pl.* 48.

* La T. molle 15. *T. Mollis T. digitis membranâ unitis : testâ monophyllâ in medio osseâ, margine cartilagineâ, scabrâ : naribus tubulosis.*

Les doigts réunis par une membrane : la carapace d'une seule pièce, d'une substance osseuse dans le milieu, cartilagineuse & hérissée de points saillans sur le contour : les narines en forme de tube. (Pl. 5, fig. 3.)

C'est à M. Pennant que nous devons la connoissance de cette tortue. Sa tête est un peu triangulaire & petite, relativement à la grandeur de l'animal. Ses yeux occupent la partie antérieure de la tête ; ils sont garnis

à l'extérieur de paupières grandes, mobiles; & à l'intérieur, d'une membrane clignotante, d'une petite prunelle, & d'un iris couleur d'or. La mâchoire supérieure avance sur celle de dessous, & se termine en un tube cartilagineux, cylindrique, un peu transparent, long de trois quarts de pouce, au bout duquel les narines sont situées. La carapace présente à peu près une figure ellyptique. M. Garden en possédoit une qui avoit vingt pouces de long, sur quatorze de large; elle étoit d'un brun foncé, avec quelque nuance verdâtre. Le disque de cette couverture supérieure étoit dur, fort, & osseux; mais les bords, & particulièrement la partie postérieure, étoient cartilagineux, mous, plians, semblables à un cuir tané, cédant aux impressions dans tous les sens, & couverts de petites élévations unies & oblongues : les plus grandes se trouvoient du côté de la tête. Le plastron avançoit antérieurement de deux ou trois pouces sur la carapace. En cet endroit, il étoit pliant & cartilagineux; par derrière, la substance étoit dure, osseuse, relevée, & représentoit assez bien, selon l'expression de M. Garden, une selle de cheval. Les pieds étoient épais; ceux de devant avoient cinq doigts, dont les trois premiers intérieurs étoient forts & garnis d'ongles crochus; les deux suivans étoient plus courts que le troisième & dépourvus d'ongles; à la suite du cinquième, on voyoit deux espèces de faux doigts, qui servoient à tendre une assez grande membrane qui les réunissoit tous. Les pattes de derrière étoient conformées comme celles de devant, excepté qu'il n'y avoit qu'un faux doigt, au lieu de deux : les unes & les autres étoient couvertes d'une peau ridée, verdâtre, & sombre. C'est la plus grande des tortues d'eau douce : il y en a qui pèsent soixante-dix livres. Elle est bonne à manger; on dit même que sa chair est plus délicate que celle de la *Tortue-Franche* : ses œufs sont ronds & ont à peu près un pouce de diamètre. *M. Pennant, Transf. philos. vol. 61. M. le C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip.* 137. *Les rivières de Savannah, d'Alatamaha, de la Floride, & de la Caroline méridionale.*

*** *Espèces qui ont les doigts libres & séparés.*

* La T. JAUNE 16. *T. Flava T. pedibus subdigitatis : testâ orbiculari, planiusculâ; scutellis lævibus : corpore toto viridi, flavo-maculato.*

Les doigts à peine séparés : la carapace un peu plate & arrondie; les écailles lisses : tout le corps vert, parsemé de taches jaunes. (Pl. 5, fig. 2.)

M. le Comte de la Cepède a décrit cette nouvelle tortue dans son *Traité des Quadrupèdes ovipares*. Sa tête présente une conformation agréable. Le cou est revêtu d'une peau lâche, qui forme plusieurs plis. La couverture du dos est arrondie, composée dans le milieu de treize lames disposées sur trois rangées, & environnées de vingt-cinq pièces, qui ne produisent à l'extérieur aucune dentelure. Le plastron, qui est garni de douze écailles, se termine postérieurement par une ligne droite. Les pattes de devant sont délicées; chacune est partagée en cinq doigts un peu réunis par une membrane intermédiaire, & armés d'un ongle long, aigu, & crochu. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts conformés comme ceux des pieds antérieurs. La queue est menue & presque aussi longue que la moitié de la carapace. Lorsque cette tortue marche, elle la porte droite & étendue, comme la *Bourbeuse*. M. de la Cepède observe qu'elle se meut avec moins de lenteur que les tortues de terre. La tête, le cou, la carapace, & les pattes de cet animal sont d'un vert d'herbe un peu foncé, sur lequel brillent une multitude de petites taches ovales, d'un jaune couleur d'or. Ces taches, qui sont distribuées avec ordre & placées fort près les unes des autres, offrent un coup-d'œil très-agréable. Une grande carapace de cette tortue, qui est au Cabinet du Roi, a sept pouces neuf lignes de longueur. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 135. *L'Amérique, l'île de l'Ascension.*

La T. BOURBEUSE 17. *T. Lutaria T. pedibus subdigitatis : testâ subrotundâ, posticè convexâ; scutellis striatis, in medio sub punctatis.*

Les doigts à peine séparés : la carapace arrondie, convexe par derrière; les écailles marquées de stries relevées en saillie, foiblement pointillées dans le centre. (Pl. 4, fig. 3.)

La *Bourbeuse* a sa tête à peu près conformée comme celle de la *Tortue-Franche*, mais beaucoup plus petite; elle est convexe sur la nuque, & amincie vers le museau. Le cou est revêtu d'une peau lâche & plissée. La carapace présente une figure ellyptique,

Le disque est composé de treize lames couvertes de stries saillantes, concentriques, pointillées dans le centre; ces lames sont disposées sur trois rangées : les cinq de la rangée du milieu se relèvent en arête longitudinale. Le tour de cette couverture supérieure est garni de vingt-cinq pièces également striées. Suivant Linné, le plastron est comme divisé en deux, & se termine postérieurement par une ligne droite : il est encore partagé par cinq sutures transversales & par une longitudinale. Les pieds de devant ont cinq doigts très-distincts l'un de l'autre, mais réunis par une membrane; le doigt extérieur des pieds de devant est dépourvu d'ongle. Les pieds de derrière n'ont que quatre doigts, plus profondément divisés que ceux de devant. La queue est à peu près longue comme la moitié de la couverture supérieure : au lieu de la replier comme les autres espèces, la *Bourbeuse* la tient étendue lorsqu'elle marche. Le fond de la couleur du dos, de la tête, & des pattes est noirâtre, avec des teintes plus ou moins foncées. Sa longueur ordinaire, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité de la queue, est d'environ sept ou huit pouces, & sa largeur, de trois ou quatre. *Linn. s. n.* 352. *Amen. Acad. vol.* 1, *amph. gyllenb. n.* 23. *Les climats chauds & tempérés de l'Europe, la Provence, le Languedoc, l'Asie, le Japon, les grandes Indes.*

LA T. SCORPION 18. *T. Scorpioïdes T. pedibus subdigitatis : testâ ovali, oblongâ, trifariam convexâ angulis obsoletis : fronte callosâ, trilobâ : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts à peine séparés : la carapace ovale, oblongue, relevée par trois espèces d'arêtes peu marquées : une callosité sur le front, divisée en trois lobes : la queue armée d'une petite corne.

L'ensemble des caractères particuliers à cette tortue suffit pour la distinguer facilement des autres espèces connues. La tête est couverte par devant d'une peau calleuse, qui se divise en trois lobes à l'endroit du front. La carapace est d'une figure ovale, alongée, & d'une couleur très-foncée; elle est composée de treize écailles bombées en forme de bouclier, & se relève sur le dos par trois arêtes peu sensibles. Les cinq pièces de la rangée du milieu sont très-alongées; il y en a ordinairement vingt-trois sur les bords; on en compte douze sur le plastron, qui n'est presque point échancré. La *Tortue-Scorpion* a cinq doigts à chaque pied; ils sont un peu séparés les uns des autres & garnis d'ongles, excepté le doigt extérieur des pieds de derrière. Le bout de la queue est armé d'un ongle crochu, qui a quelque ressemblance avec l'aiguillon dangereux du *scorpion*. On conserve au Cabinet du Roi plusieurs carapaces de cette espèce de tortue; les plus longues ont sept pouces de longueur, sur cinq de large. *Linn. s. n.* 352. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 133. *Surinam.*

* LA T. BOUGEATRE 19. *T. Subrubra T. digitis fissis : testâ ellypticâ; scutellis fuscoluteis, posticis brevioribus : caudâ unguiculatâ.*

Les doigts séparés : la carapace d'une figure ellyptique, composée d'écailles d'un brun jaunâtre; celles de derrière plus petites : la queue terminée par une pointe aiguë. (Pl. 5, fig. 1.)

La tête est ovale & se termine par un museau un peu alongé. Le disque de la couverture supérieure est garni de treize écailles disposées sur trois rangées : les cinq qui composent la rangée du milieu sont conformées en lozange, & terminées postérieurement par une échancrure assez profonde. Les pièces des rangées latérales présentent des figures irrégulières : celles qui avoisinent la tête sont plus larges & plus longues; elles diminuent en longueur & en largeur à mesure qu'elles approchent de l'anus. Le plastron est comme divisé en deux par une ligne transversale. Les pieds de devant ont chacun cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres sont garnis d'ongles très-aigus. On a remarqué que cet animal avoit une petite queue rembrunie, qui finit en une pointe aiguë, d'une substance semblable à celle de la corne. Le cou, la tête, & les pattes sont couverts d'une peau brune; le contour des mâchoires & l'orbite des yeux sont bordés d'une couleur qui tire sur le rouge & le jaune; le disque de la carapace est brun; les écailles de la circonférence sont d'un jaune rougeâtre; le plastron est brun foncé, & nuancé sur les bords d'une teinte rougeâtre. La figure représente la grandeur naturelle de cette tortue; mais l'individu qui a servi de modèle à notre figure, n'avoit pas encore pris tout son accroissement. On dit qu'elle exhale une forte odeur de musc quand elle est en vie. *M. le*

C. de la Cepède, Hist. Nat. des quad. ovip. 132. *Edw. Glan. d'Hist. Nat. chap.* 77, *p.* 165. *La Pensylvanie.*

La T. SERPENTINE 20. *T. Serpentina T. digitis fissis : testâ ovali, trifariam convexâ squamis acuminatis, posticè margine obtusâ, sex vel octo dentibus instructâ.*

Les doigts séparés : la carapace ovale, formant trois arêtes par la disposition des écailles, obtuse, & garnie de six ou huit espèces de dentelures sur le bord postérieur.

Sa tête a quelque ressemblance avec celle d'un serpent; de là lui est venu le nom de *Serpentine* que Linné lui a donné. La couverture du dos est ovale, composée d'écailles relevées en saillie, qui forment trois espèces d'arêtes; elle est obtuse à son extrémité postérieure, & découpée en six ou huit pointes fort aiguës. On a observé que les trous du plastron, par où sortent les pieds de derrière, sont plus grands dans la *Serpentine* que dans les autres espèces. Les pieds de devant ont cinq doigts garnis chacun d'un ongle droit & pointu; ceux de derrière n'en ont que quatre, terminés également par un ongle très-aigu. Ce qu'il y a de plus remarquable dans cette tortue, c'est que sa queue est aussi longue que la carapace. *Linn. s. n.* 354. *Mus. Adolph. Frid.* 2, *p.* 36. *Les eaux douces de la Chine.*

La T. BOMBÉE 21. *T. Carinata T. digitis fissis : testâ gibbosâ; scutellis flavo-lineatis; quatuor anterioribus carinatis : sterno integro.*

Les doigts séparés : la carapace bombée, & garnie d'écailles rayées de jaune; les quatre antérieures relevées en saillie : le plastron sans aucune échancrure.

La phrase descriptive de Linné est trop concise & absolument insuffisante pour reconnoître cette espèce. Selon ce Naturaliste, la *Bombée* a les doigts des pieds bien distingués les uns des autres; la carapace bombée; les quatre lames antérieures du dos relevées en arête; & le plastron sans aucune échancrure : mais les dépouilles d'un individu de cette espèce, que possède M. le Chevalier de la Marck, fournissent les caractères qui manquent à cette description. La carapace a six pouces de long, six pouces & demi de large, & deux pouces sept lignes d'épaisseur. On compte sur le disque treize écailles légèrement striées, & disposées sur trois rangées : les bords en ont vingt-cinq, & le plastron douze. La couverture supérieure est d'un brun verdâtre, parsemé de raies jaunes qui s'étendent en tout sens : le plastron est jaunâtre. Suivant la remarque de M. le Comte de la Cepède, cette tortue ressemble à la *Jaune* par la teinte des couleurs; cependant elle en diffère en ce que, dans celle dont il s'agit ici, le jaune est disposé par raies étendues dans tous les sens, & non par taches ovales, arrangées avec ordre & symétrie. *Linn. s. n.* 353. *Les pays chauds.*

* La T. ROUSSATRE 22. *T. Subrufa T. digitis fissis : testâ orbiculari, depressâ, subrufâ; scutellis tenuibus, substriatis.*

Les doigs séparés : la carapace arrondie, aplatie, & roussâtre; les écailles minces, légèrement striées. (Pl. 6, fig. 5.)

Nous sommes redevables de cette nouvelle espèce à M. Sonnerat, qui a déposé au Cabinet du Roi un individu qu'il a apporté de l'Inde. Sa tête est plus aplatie & plus longue que dans les autres espèces : le museau est obtus & la gueule très-fendue. La carapace est un peu bombée, garnie d'écailles minces, inégales par leur forme & leur grandeur, légèrement striées, unies dans le centre, & d'une couleur roussâtre, semblable à celle du marron : on en compte cinq à la rangée du milieu; huit à chacune des rangées latérales; & douze sur le contour. Le plastron est échancré par derrière & composé de treize lames. La queue manque à l'individu apporté par M. Sonnerat. Les pieds de devant ont cinq doigts, & ceux de derrière quatre : les uns & les autres sont armés d'ongles longs & pointus. La carapace de cette tortue a cinq pouces six lignes de longueur, sur autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quadrup. ovip. p.* 173. *Les grandes Indes.*

La T. COURTE-QUEUE 23. *T. Carolina T. digitis fissis : testâ ovatâ, anticè emarginatâ; scutellis striatis, in medio punctatis.*

Les doigts séparés : la carapace ovale, échancrée par devant, garnie de lames striées & ponctuées dans le centre.

La tête est un peu obtuse par devant, & couverte, ainsi que les pattes, d'écailles dures, semblables à des callosités. La carapace est d'une figure ovale, peu convexe, échancrée antérieurement en forme de croissant; elle est aiguë en ses bords, mais sans den-

telure. Les lames qui la garnissent sont larges, planes, bordées de stries, & marquées d'un point dans leur milieu. Le plastron, vu par devant, ressemble à un triangle tronqué; il est fendu en deux postérieurement. Les pieds de devant ont cinq doigts séparés & garnis d'ongles; ceux de derrière n'en ont que quatre également armés d'ongles très-forts & pointus. La queue est fort courte. Une carapace de cette tortue, qu'on voit au Cabinet du Roi, a dix pouces six lignes de longueur, sur huit pouces six lignes de large. Cette espèce a beaucoup de rapports avec la *Tortue-Bourbeuse*, par la structure de ses écailles; elle en diffère cependant par la conformation de la carapace, du plastron, & principalement par les dimensions de la queue. *Linn. f. n.* 352. *La Caroline.*

* La T. prisonnière 24. *T. Incarcerata T. digitis fissis: testâ elliptica, admodum convexâ; scutellis lævibus, fuscis; fasciis luteis, rivulatis.*

Les doigts séparés: la carapace elliptique, très-convexe; les écailles lisses, brunes, avec des bandelettes jaunes qui s'étendent par ondulations.

J'ai donné le nom de *Tortue-Prisonnière* à un individu que M. Saugrain de Vigny a apporté cet hiver, de Philadelphie, & dont la carapace & le plastron sont conformés de manière que l'animal peut s'y renfermer comme dans une boîte. La tête est d'une forme ovale, alongée, terminée antérieurement par un petit bec qui imite celui d'un oiseau. La mâchoire inférieure est un peu plus courte que celle de dessus; l'une & l'autre sont amincies en tranchant, sans aucune dentelure. La carapace a une figure elliptique, un peu rétrécie & surbaissée par devant; de sorte que sa plus grande hauteur est vers la partie postérieure. Elle est revêtue dans le disque de trois rangées d'écailles lisses; celles de la rangée intermédiaire sont un peu renflées dans le milieu de leur longueur; & celles des rangées latérales offrent une légère convexité au sommet. Le contour est garni de vingt-quatre pièces qui représentent des trapèzes. Le plastron n'a point d'échancrure; sa surface représente pareillement une ellipse, rétrécie vers la tête; il est divisé en deux battans, l'un antérieur & l'autre postérieur, qui jouent sur une espèce de charnière cartilagineuse, placée entre la cinquième & la sixième écaille antérieure de la rangée circulaire. Chaque battant est composé de six pièces; celles qui se trouvent de chaque côté de la charnière imitent un parallélograme; les autres sont triangulaires. On trouve aux pieds de devant cinq doigts séparés, & garnis d'ongles longs & crochus; & quatre à ceux de derrière. Les pattes sont couvertes de petites écailles arrondies. La queue est petite. La tête, le cou, & les pattes sont tachetés de brun & de jaune; la carapace est brune, & parsemée de taches tantôt ovales, tantôt échancrées, mais principalement de bandelettes qui se dirigent, en serpentant, vers la surface inférieure; le plastron est mêlé de grandes taches rougeâtres, brunes, & jaunes. Je possède un individu entier, desséché dans son écaille. La carapace a quatre pouces & quelques lignes de longueur, sur environ trois pouces & demi de diamètre: sa plus grande hauteur est de deux pouces & quelques lignes. *L'Amérique septentrionale.*

* La T. prisonnière striée 25. *T. Incarcerato-Striata T. digitis fissis: testâ elliptica, convexâ; scutellis striatis, fuscis, luteo-maculatis.*

Les doigts séparés: la carapace convexe, elliptique; les écailles striées, brunes, & tachetées de jaune.

Voici une autre espèce, dont le plastron, sans échancrure, est divisé transversalement en deux battans qui s'ouvrent & se referment au gré de l'animal. La tête, les pattes, & la queue sont conformées comme celles de la *Prisonnière*; mais elle en diffère par des caractères bien distincts. Sa carapace est moins convexe, plus aplatie en dessus, & plus large en ses bords. Toutes les écailles ont une voûsure très-peu sensible; les quatre antérieures de la rangée intermédiaire sont plates, & relevées dans le milieu par une arête longitudinale; celles qui bordent la carapace, au nombre de vingt-cinq, sont en losange, & situées presque horizontalement par devant & par derrière: les pièces de cette rangée, qui correspondent à la charnière du plastron, ont une situation verticale. Du reste, toutes les écailles sont marquées de stries concentriques, comme celles de la *Bourbeuse*: la surface du plastron est pareillement striée, mais plus légèrement. La disposition des couleurs présente encore d'autres différences. Le fond de la carapace est brun, avec des taches inégales, rondes, ovales, figurées en croissant, & posées tantôt trant-

versalement, tantôt dans le sens de la longueur. Le plastron est concave dans le milieu, d'une couleur jaune, diversifiée par des traits bruns & parallèles, principalement sur le bord du battant antérieur. La longueur de la carapace que je possède est d'environ cinq pouces; sa largeur de quatre; & son épaisseur de trois. J'ai vu l'animal vivant; & c'est sur cet individu que j'ai composé cette description, & examiné les caractères qui distinguent cette espèce de la précédente. *L'Amérique septentrionale.*

**** *Espèces dont tous les caractères ne sont pas encore parfaitement connus.*

* La T. TERRAPÈNE 26. *T. Terrapen T. minima lacustris, unguibus palmarum quinis, plantarum quaternis, testâ depressâ. Brown, Hist. of Jam.* 465.

Très-petite tortue des marais, qui a cinq ongles aux pieds de devant, quatre à ceux de derrière, & dont la carapace est aplatie.

Nous n'avons pas encore assez de détails sur cette tortue, pour pouvoir en compléter la description : Brown est le premier qui en ait parlé dans son *Histoire de la Jamaïque.* Son corps, dit-il, est ovale, aplati, & de huit à neuf pouces de longueur. Elle vit dans les lacs & les eaux douces de la Jamaïque. Elle a cinq ongles aux doigts des pieds antérieurs; & quatre seulement aux pieds de derrière. Nous ne savons point si les doigts sont séparés, où s'ils sont réunis par une membrane. Il est aussi à désirer qu'on nous fasse connoître sa couleur. *Brown, The nat. Hist. of Jamaïc. p.* 465. *M. le C. de la Cépède, Hist. des quad. ovip.* 129. *La Jamaïque.*

* La T. NOIRATRE 27. *T. Subnigra T. testâ orbiculari, subconvexâ, nigricante; scutellis crassis, lævibus, transversim striatis; intermediis carinatis.*

La carapace arrondie, un peu bombée, noirâtre; les écailles épaisses, polies, & striées transversalement; celles du milieu un peu relevées en arête. (Pl. 6, fig. 6.)

M. le Comte de la Cepède a trouvé la carapace & le plastron de cette tortue au Cabinet du Roi; & en comparant les caractères que présentent ces dépouilles, avec ceux des tortues déjà connues, il a vu qu'elle formoit une nouvelle espèce, dont aucun Naturaliste n'a encore fait mention. Le disque de cette carapace est revêtu de treize écailles épaisses, striées transversalement, & si polies dans tout le reste de leur surface, qu'elles paroissent onctueuses au toucher. Les cinq lames de la rangée intermédiaire sont un peu relevées en saillie; de sorte qu'elles forment une espèce d'arête longitudinale. Les bords de la carapace sont garnis de vingt-quatre lames. Le plastron en a treize; il est échancré par derrière. Cette carapace a cinq pouces quatre lignes de long, sur à peu près autant de large. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 175.

* La T. CHAGRINÉE 28. *T. Punctata T. testâ ovatâ, margine cartilagineâ, semi-pellucidâ; disco osseo, punctis elevatis scabro.*

La carapace ovale, cartilagineuse, & demi-transparente en ses bords; le disque osseux, & parsemé de petits points saillans. (Pl. 6, fig. 4.)

C'est encore une nouvelle espèce de tortue que M. Sonnerat a apportée des grandes Indes, & dont M. le Comte de la Cepède a déjà publié la description. Il est fâcheux que les pieds & la queue manquent à l'individu desséché qui a été déposé au Cabinet du Roi, & que nous ne puissions pas donner une description parfaite de cet animal. Sa tête se termine par un museau obtus; le cou est revêtu d'une peau lâche & très-ridée. La carapace sur-tout est très-remarquable; elle est composée, sur le milieu du dos, d'une espèce de couverture osseuse, parsemée d'une multitude de points saillans, & divisée en vingt-trois pièces disposées sur trois rangées. Les six pièces de la rangée du milieu sont petites & alongées vers l'anus; celles des deux rangées latérales, au nombre de huit de part & d'autre, sont étroites, & s'étendent au contraire transversalement du milieu du dos vers les parties latérales : les trois rangs de pièces se réunissent à une troisième, qui forme la partie antérieure du disque. Les bords de la carapace sont cartilagineux & demi-transparens; de manière qu'on distingue à travers cette substance les côtes de la tortue, qui sont au nombre de huit de chaque côté. Le plastron dépasse la couverture supérieure par devant & par derrière; il est un peu échancré sur la poitrine, cartilagineux, transparent, & garni de sept plaques osseuses, chagrinées, semblables aux pièces du disque, mais différentes entre elles par leur forme & leur grandeur : il y en a trois sur le devant; deux vers le milieu; & deux sur le derrière

du plastron. La carapace a trois pouces neuf lignes de longueur, sur trois pouces six lignes de large. Le disque est long de deux pouces huit lignes, & large de deux pouces. M. de la Cepède croit que cette nouvelle espèce doit être rangée parmi les tortues d'eau douce. La figure que nous avons donnée présente les deux tiers de la grandeur naturelle de l'animal. *M. le C. de la Cepède, Hist. des quad. ovip.* 171. *Les grandes Indes.*

IIe. Genre.

CAMÉLÉON, *Chameleo. Linn. s. n.* 364. *Lacerta Chameleon.*

Corpus quadrupes, caudatum, tenuissimis, lucidisque tuberculis vestitum.

Caput angulosum, subrostratum. Oculi maximi; pupilla aurata, fulgentissima. Maxillæ muticæ. Lingua longissima, extensilis, lumbriciformis. Aurium foramina non conspicua.

Dorsum carinatum, sæpè serratum.

Pedes pentadactyli, in duas palmas coaliti; altera didactyla; altera tridactyla: digiti ferè æquales, unguiculati.

Cauda incurva, corporis longitudinem attingens.

Incessus tardus. Sedet per multos dies in ramo immotus.

Le corps a quatre pattes, terminé par une queue, couvert de tubercules minces & luisans.

La tête anguleuse, formant une espèce de museau. Les yeux très-grands, avec une prunelle d'un jaune doré très-éclatant. Les mâchoires dépourvues de dents. La langue fort longue, susceptible d'extension, & semblable à un ver de terre.

L'ouverture des oreilles presque imperceptible.

Le dos aminci en carène, & souvent dentelé.

Chaque pied est pourvu de cinq doigts comme divisés en deux paquets; l'un de deux, & l'autre de trois doigts: ils sont tous presque égaux & garnis d'ongles.

La queue recourbée & d'une longueur égale à celle du corps.

Sa marche est lente: il reste pendant plusieurs jours comme immobile sur les branches des arbres.

Le Caméléon 1. *C. Ægiptius C. occipite pyramidato-fastigiato, pentagono: dorso carinato: corpore viridi, cæruleo, flaveque variegato.*

Une saillie sur l'occiput en forme de pyramide à cinq faces: le dos relevé en carène: le corps mélangé de vert, de bleu, & de jaune. (Pl. 7, fig. 2.)

Cet animal, si renommé, & qui est devenu l'emblême d'une souple & lâche adulation, a la tête en pente, comprimée par les côtés, renflée transversalement vis-à-vis l'orbite des yeux, & relevée par plusieurs saillies: les unes partent de l'extrémité du museau, & passent au dessus des yeux; les autres prennent leur origine vers l'angle de la gueule, & vont se réunir sur le derrière de la tête, où elles forment une espèce de capuchon ou de pyramide à cinq faces, dont le sommet est dirigé vers le dos. Les yeux sont d'une grandeur extraordinaire, & revêtus d'une membrane épaisse, demi-sphérique, percée au milieu d'une fente longitudinale, & hérissée de points calleux: la prunelle est vive, brillante, & comme bordée d'un cercle doré. Le museau est un peu arrondi par devant, surmonté à son extrémité de deux petites narines tournées en bas. On avoit cru jusqu'ici que ce reptile n'avoit point d'ouverture pour les oreilles, & qu'il étoit privé du sens de l'ouïe; mais M. Camper a découvert cet organe. L'extrémité du dos est relevée en carène. La queue est épaisse, légèrement comprimée, & un peu plus courte que le corps. Les pattes de devant ont cinq doigts; les trois intérieurs sont entièrement réunis & recouverts par une membrane; les deux extérieurs forment un second paquet. Les pattes de derrière ont également leurs doigts réunis par trois & par deux, mais dans un ordre contraire, c'est-à-dire, que les trois extérieurs sont réunis & revêtus d'une membrane. Tout le corps, au lieu d'écailles, est couvert de tubercules ou de petites bosses, dont celles des côtés sont disposées quatre à quatre. L'anus présente une fente transversale, arrondie par le milieu. Cet animal, dit un Observateur qui a resté long-temps dans l'Inde, est naturellement susceptible de plusieurs nuances, & sur-tout de trois très-distinctes, le vert de Saxe, le foncé tirant un peu sur le bleu, & le vert jaune. Libre, sans inquiétude, & bien portant, il est d'un beau vert, à quelques parties près de sa peau, qui, par leur texture plus épaisse & plus

Renard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

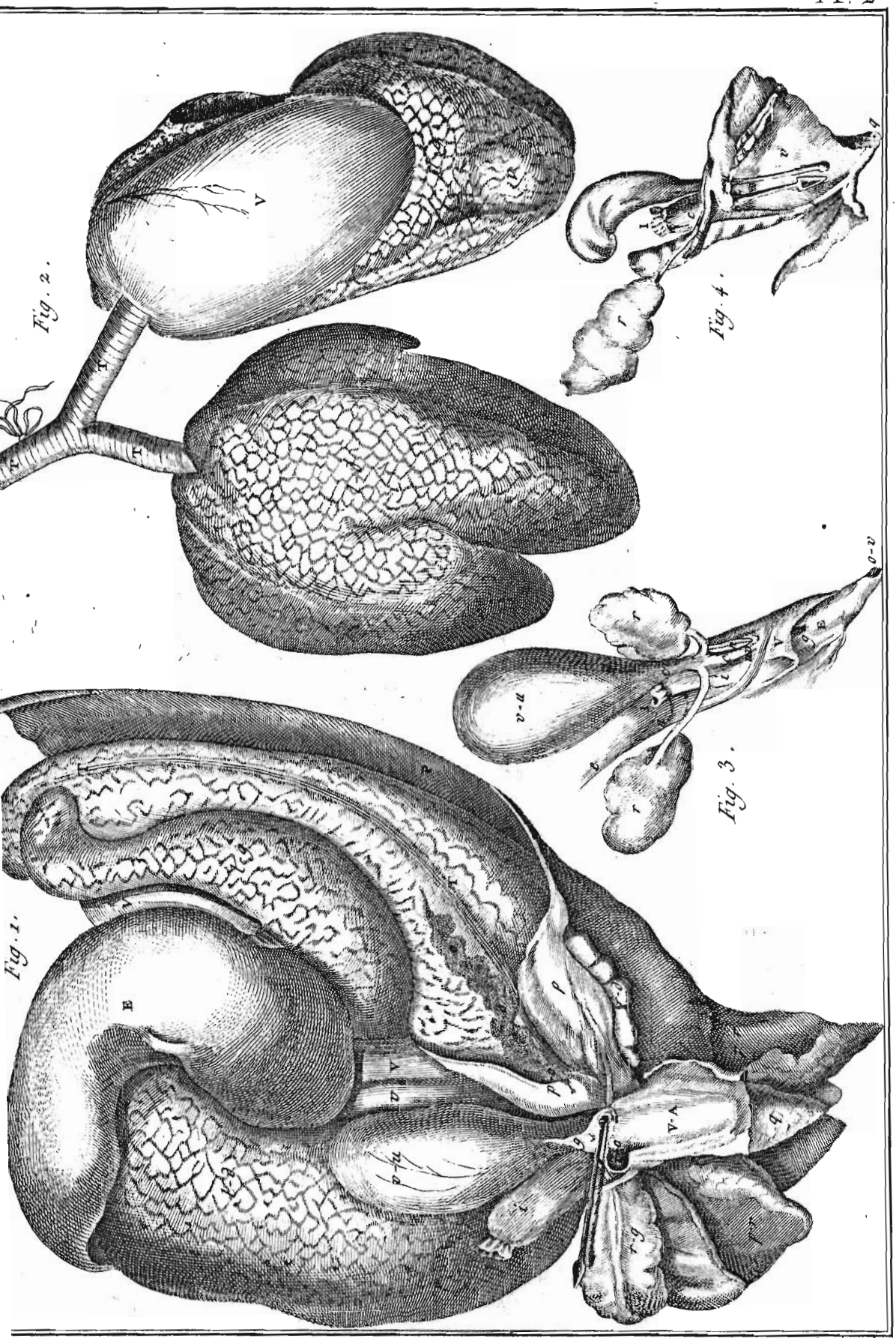

Renard Dir. et lith.

HISTOIRE NATURELLE.

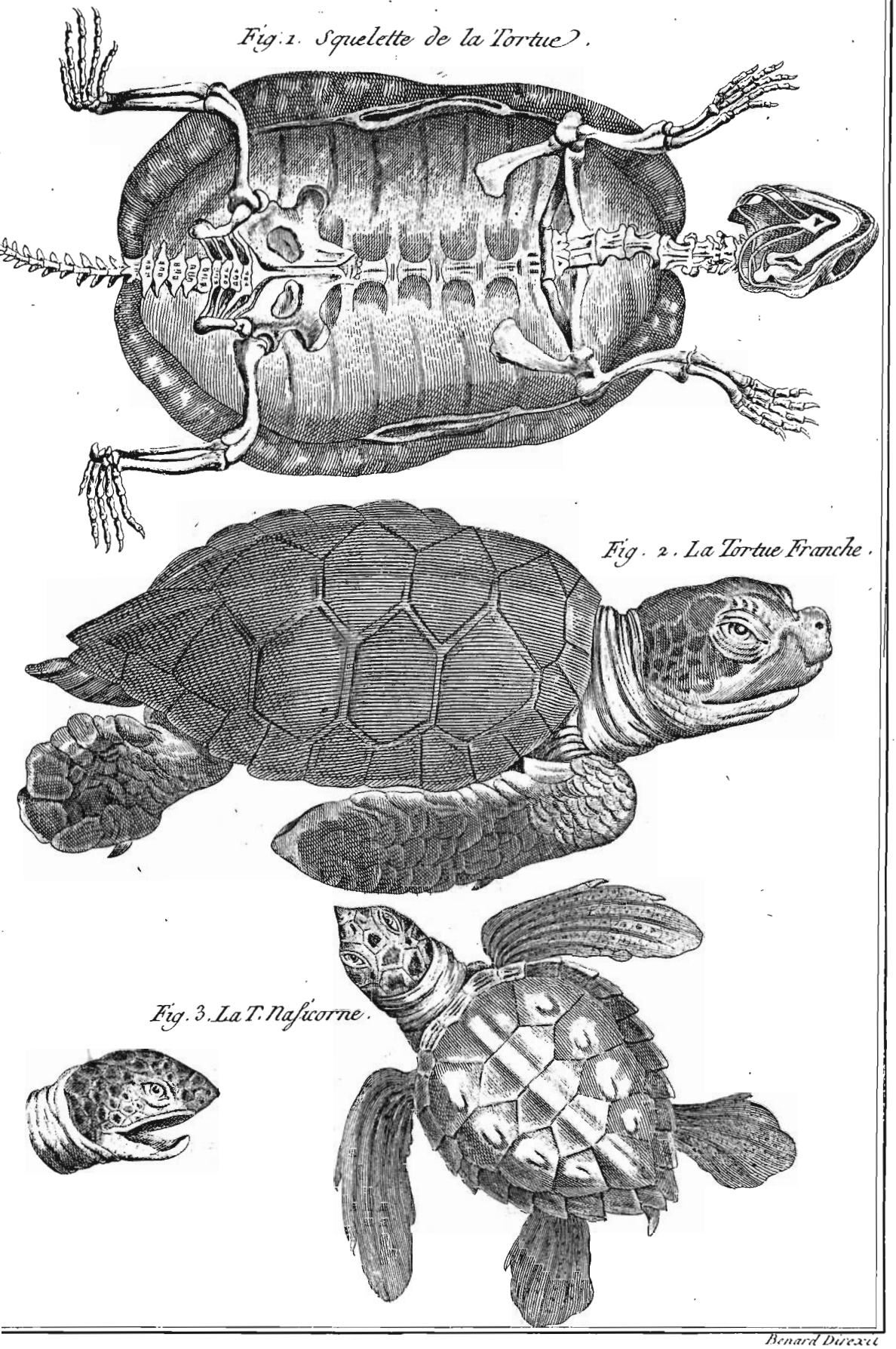

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.

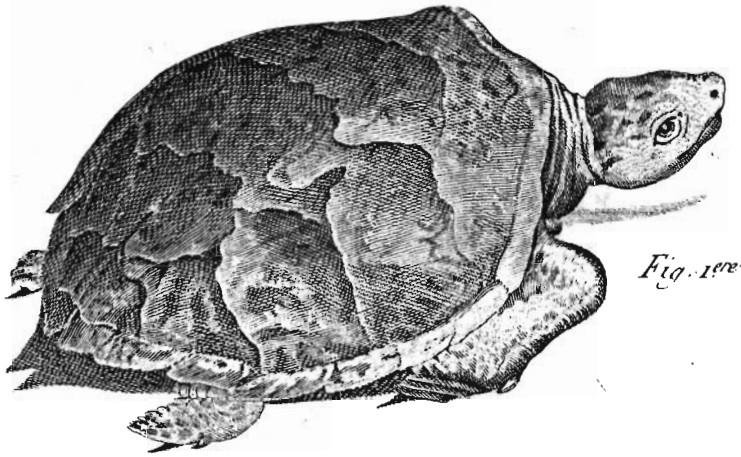

Fig. 1ere La T. Caret.

Fig. 2. La T. Luth.

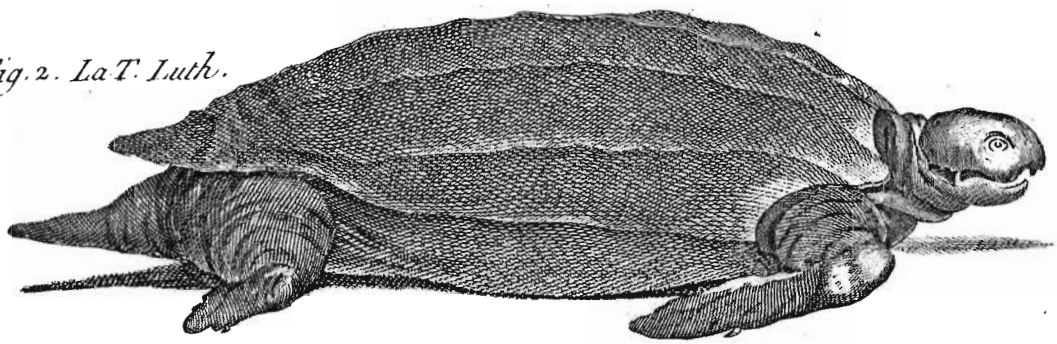

Fig. 3. La T. Bourbeuse.

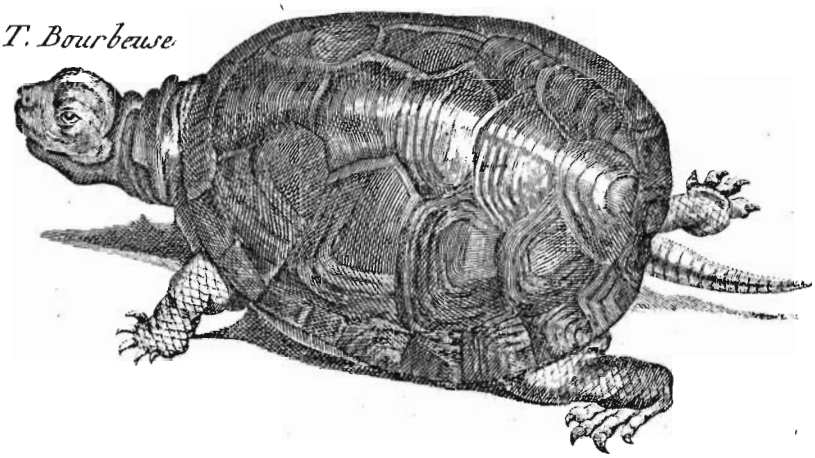

Fig. 4. La T. Ronde.

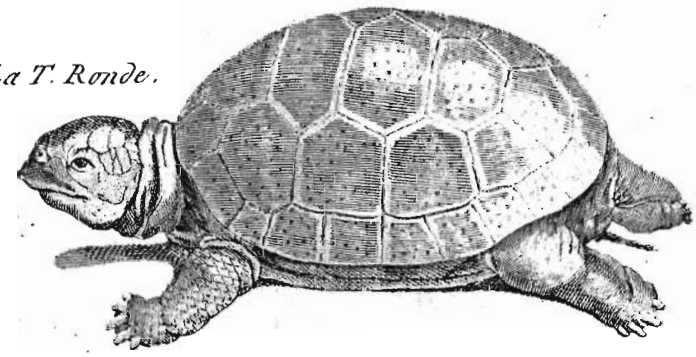

Bonard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

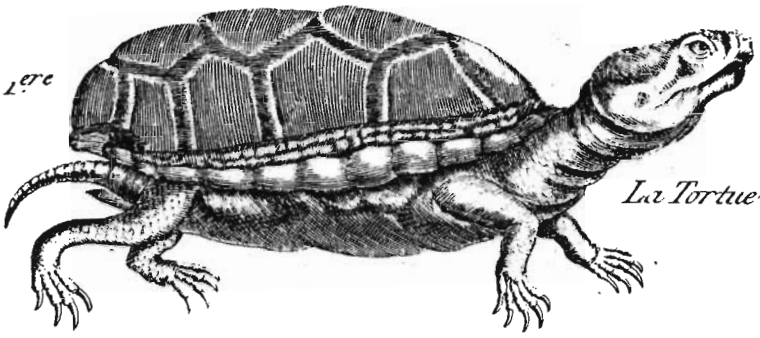

Fig. 1ere La Tortue Rougeatre.

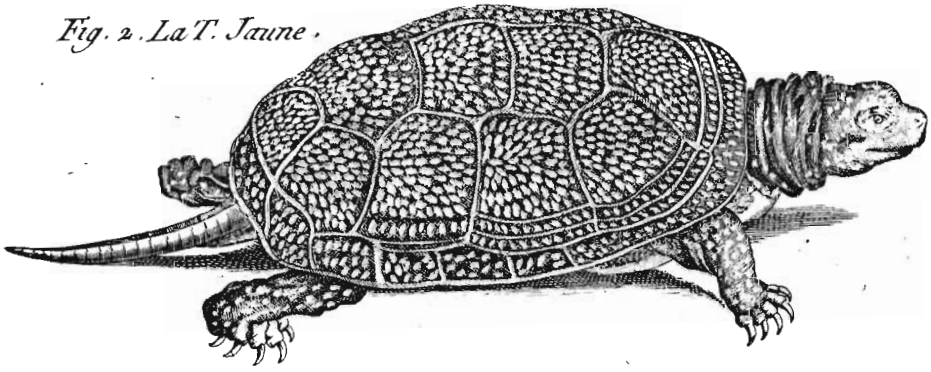

Fig. 2. La T. Jaune.

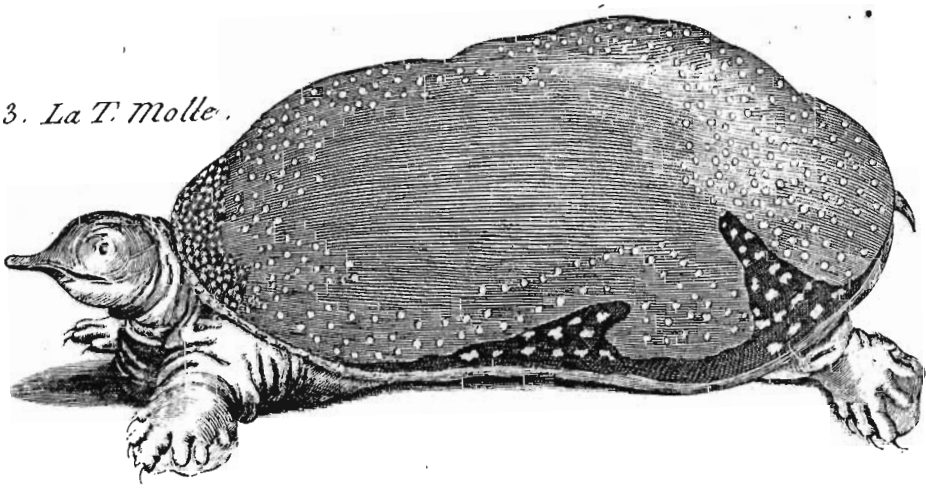

Fig. 3. La T. Molle.

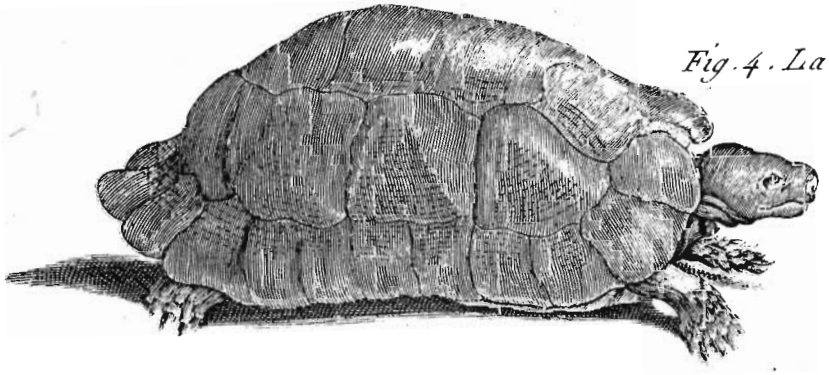

Fig. 4. La T. Grecque.

Benard Direxit.

HISTOIRE NATURELLE.

Fig. 1.re La Tortue Géometrique.

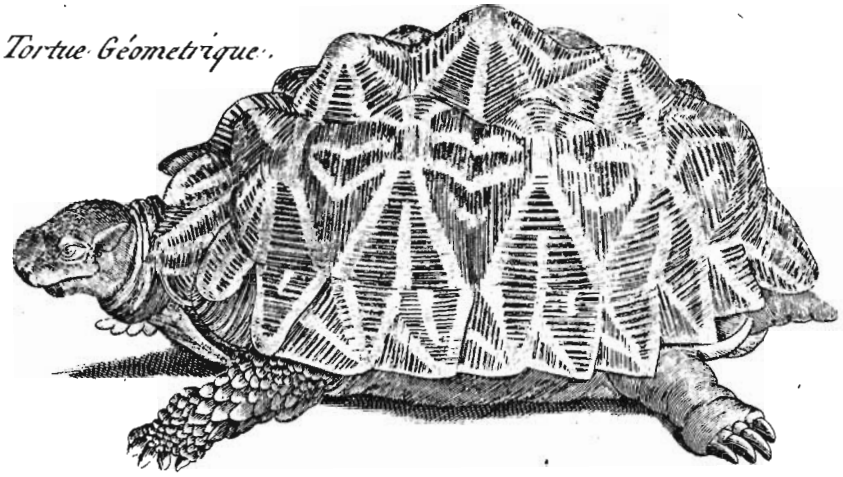

Fig. 2. La T. Raboteuse.

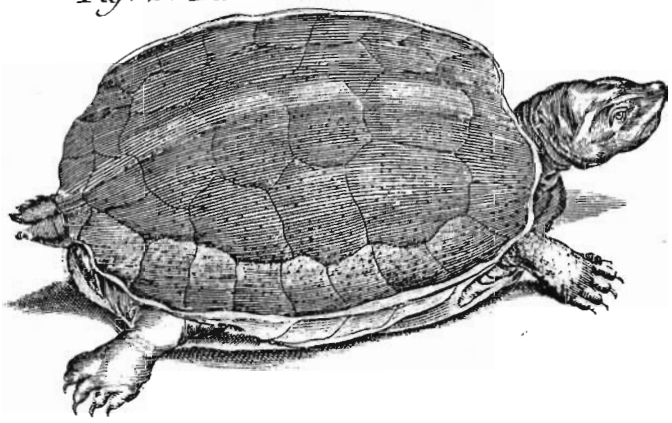

Fig. 3. La T. Vermillon.

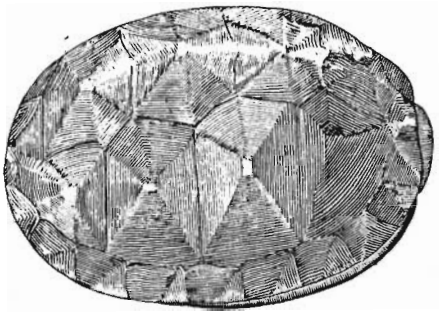

Fig. 4. La T. Chagrinée.

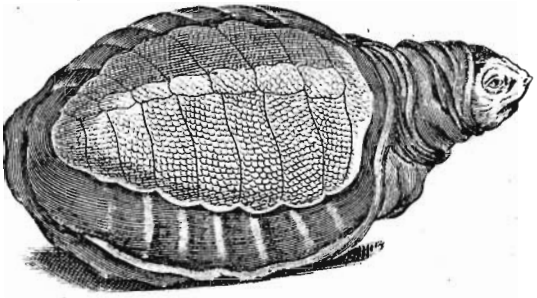

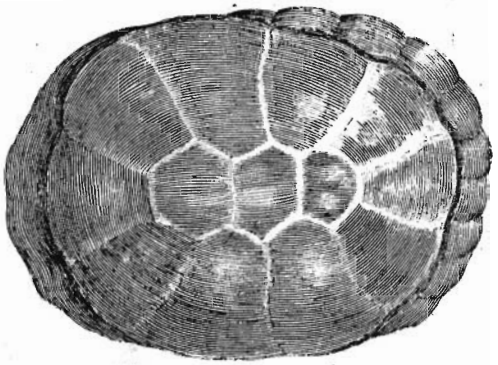

Fig. 6. La T. Noiratre.

Fig. 5. La T. Roussatre.

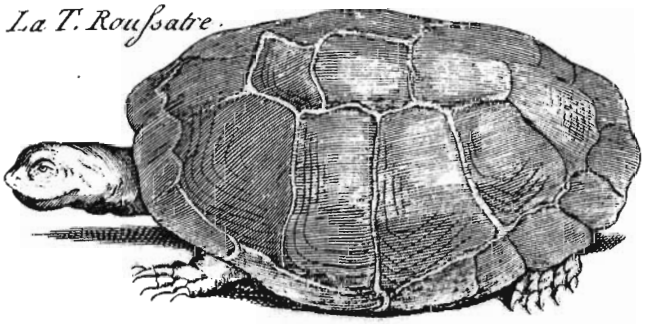

Benard Direxit

HISTOIRE NATURELLE.